

M. Léon Vionnet, instituteur retraité

Autor(en): **Fragnière, Denis**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **71 (1942)**

Heft 14

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

† M. Léon Vionnet, instituteur retraité

Quelques dates suffisent pour retracer la carrière pédagogique de M. Vionnet. 1894 : la dernière promotion du cycle de trois années d'études quitte Hauterive, M. Vionnet est du nombre, il a dix-huit ans et une année de stage à Morlon, auprès d'un excellent maître, M. Currat, va parfaire sa formation pédagogique. 1895 : il arrive à Lessoc un peu inquiet mais encouragé par son père qui lui dit en philosophe : « Tu n'y es pas marié ; si l'expérience est défavorable, tu chercheras une place ailleurs... » Or, l'essai réussit parfaitement, M. Vionnet ne quittera plus jamais Lessoc. Le vallon très resserré, mais très actif plaît au jeune maître, une soixantaine d'enfants se pressent dans son école et répondent à son travail méthodique et enthousiaste. Il est exigeant pour tous et rien n'est laissé au hasard. « Le temps de la scolarité, dit-il souvent, est un apprentissage de la vie ; il faut savoir s'astreindre avec opiniâtreté à un effort d'intelligence et de volonté dans l'enfance et l'adolescence pour faire face plus tard aux tâches ardues de la vie. »

Les examens annuels placent souvent son école dans les premiers rangs du district et du canton ; ses élèves l'ont placé au premier rang dans leur estime et leur reconnaissance. M. Vionnet aurait pu recevoir de l'avancement, briguer des fonctions plus rémunératrices dans les nouvelles entreprises gruyériennes de l'époque. Son cœur s'était attaché à sa mission d'éducateur, il en vivait et considérait cette tâche comme une vraie vocation, comme une intime et sainte collaboration au sacerdoce du prêtre. La paix et le bon esprit d'un village ne dépendent-ils pas souvent de l'harmonie de ce prêtre-syndic-instituteur : trio qui peut devenir un heureux quatuor quand l'attitude de l'aubergiste est concordante !

Fier de sa mission, il voulait que ses enfants fussent aussi fiers de leur situation de travailleurs des champs. Nous n'oublierons jamais la discussion qui transforma un jour la classe du village en petit parlement. Chaque élève donnait son avis sur le métier qui lui paraissait préférable ; les carrières libérales, l'administration, l'industrie, l'usine avaient leurs chauds partisans ; la sagesse vint de la bouche du maître : « Tous les métiers sont utiles ; tous les artisans sont honorables pourvu qu'ils soient capables et consciencieux ; mais le travail le plus indispensable est le travail de la terre puisque c'est le paysan qui nourrit l'humanité. Soyez fiers d'être nés paysans et de le demeurer. Je ne connais qu'une vocation plus élevée, celle du prêtre ; et encore, le prêtre n'est-il pas le laboureur, le semeur et le moissonneur du bon Dieu ? »

Si l'enfant garde impérissable l'image de ses chers parents, l'élève conserve indélébile le souvenir des paroles et des exemples de son maître. Le « régent » régit, forme des consciences et forge des caractères ; les convictions inébranlables qu'il établit dans le cœur de ses disciples sont un garant pour les saines traditions d'un peuple.

Les Lessocois du village et du dehors gardent à M. Vionnet une profonde reconnaissance pour le bienfait de ses trente-trois années d'enseignement et ils présentent à M^{me} Vionnet et à sa famille l'hommage de leurs religieuses condoléances.

DENIS FRAGNIÈRE.